



Moisissure dans mon appartement

Par **bibi67**, le **30/10/2010** à **06:48**

Bonjour, je vais vous exposer au plus rapidement et facilement mon problème. Je loue un F4 au 1er étage sur Duppigheim dans le Bas-Rhin pour 625€, jusqu'à là je n'ai aucun problème (l'immeuble où je vis est constitué de 3 appartements et tout l'immeuble est géré par la même famille de propriétaire qui passe par une agence immobilière et un syndic). Depuis quelques mois nous remarquons des taches noires (de moisissure) sur le plafond de la SdB de plus en plus grosses, je me suis permis de vérifier si la VMC fonctionnait toujours et en effet, elle était en panne. Début octobre, en même temps que j'ai envoyé le chèque du loyer, j'ai joint une lettre signalant le problème et l'électricien n'est venu il y a moins d'une semaine et la VMC ne fonctionne toujours pas Le jour où l'électricien est venu, le propriétaire du 3ème étage était avec lui, je n'étais pas là mais ma compagne l'était, le propriétaire du 3ème lui dit que la VMC va être réparée, qu'elle n'est conçue que pour tenir 10 ans (mais quand je vois à quoi ressemble l'arrivée dans la cuisine, je me dis qu'elle doit avoir plus de 10 ans) et là meilleur dans tout cela, le proprio lui dit que une fois réparé il faudra juste repasser un coup de peinture sur le plafond à nos frais !!!!!. Hier ma compagne m'a fait remarquer qu'il y a pleins de moisissures autour de pratiquement toutes les fenêtres de l'appartement. J'aurais voulu savoir ce que j'ai le droit et le devoir de faire ? car franchement, je suis prêt à jeter l'éponge là et à trouver autre chose ... merci de votre aide encore